

République du Sénégal

Un peuple-un but-une foi

Union des Jeunes Docteurs Vétérinaires Sénégalais

(UJDVS)

Tel. (221) 77 371 34 74/77 445 56 85. Email: semaine.elevage@gmail.com

Blog: ujdvs.canalblog.com



Union des Jeunes Docteurs Vétérinaires
sénégalais - UJDVS

Document de bonne gouvernance de l'élevage au Sénégal pour l'année 2014.

L'Émergence du Sénégal est à portée de main avec le jeune docteur vétérinaire.

La croissance accélérée de l'élevage repose sur l'exécution de nouvelles orientations politiques innovantes de grandes envergures. Pour accroître les productions animales et atteindre la sécurité alimentaire une chaîne de valeur peut être mise en œuvre et elle nécessite un renforcement des ressources humaines qui sont aptes pour relever le défi. Ce document se rapporte aux stratégies de développement de l'élevage et vise à améliorer les conditions de vie des populations du Sénégal. Aussi, il met l'accent sur l'incidence de l'élevage sur la croissance économique et la souveraineté nationale.

L'activité du docteur vétérinaire à une forte incidence sur la santé Humaine et le bien être animale.

**UJDVS
2014-2015**

Ce document est la propriété privée de l'Union des Jeunes Docteurs Vétérinaires sénégalais qui est une personne morale légalement constituée. Toute publication ou plagia de ce document sans autorisation préalable écrite et dument signé par le président sera sanctionnée par des poursuites judiciaires.

Sommaire

Contexte et enjeux	3	
I. Recrutement de docteurs vétérinaires		4
I.1. Justification environnementale de recrutement de docteurs vétérinaires	4	
I.2. Justification sanitaire de recrutement de docteurs vétérinaires	5	
I.3. Justification socioéconomique et politique de recrutement de docteurs vétérinaires	5	
I.4. Justification d'un recrutement de docteurs vétérinaires par la particularité de leur formation	6	
I.5. Justification d'un recrutement de docteurs vétérinaires pour la bonne gouvernance	9	
II. Planification de la commande de docteurs vétérinaires	9	
Conclusion	10	

Contexte et enjeux

La politique sectorielle appliquée dans l'élevage depuis les indépendances n'a pas encore débouché sur les résultats escomptés. Le Sénégal n'a pas encore atteint une sécurité alimentaire en produits et sous produits d'origine animale. Les productions animales très faibles sont en corrélation avec une absence de chaîne de productions innovante planifiée et intégrée à la création de devises. Une nouvelle vision pour l'émergence de l'élevage doit être mise en œuvre. En effet, pour atteindre cet objectif, il faut envisager la formation de cadre de conception et évaluateurs compétents en élevage.

Depuis les indépendances, l'Etat du Sénégal, dans le cadre de sa politique sectorielle, a plus mis l'accent sur la santé animale ; or, le succès d'une telle initiative nécessite plus de ressources humaines avec de nouvelles compétences. Le programme d'ajustement structurelle exécuté par le Sénégal a réduit considérablement l'effectif des vétérinaires dans la fonction publique. Les effets cumulés du manque de vision et de la faiblesse des innovations technologiques dans ce domaine et des ressources humaines compétentes insuffisantes est à l'origine de la rareté des denrées alimentaires saines et hygiéniques d'origine animale.

L'union des jeunes docteurs vétérinaires sénégalais a tiré la sonnette d'alarme depuis la première alternance mais c'est seulement à la dernière alternance (2012) qu'un recrutement de dix huit (18) docteurs vétérinaires a été obtenu pour l'année 2013. Les efforts consentis par le Gouvernement du Sénégal sont indispensables pour booster la santé et les productions animales mais il convient de relever que les besoins en ressources humaines sont très énormes.

Le vétérinaire ne soigne pas seulement les animaux mais il est l'acteur central qui protège la vie de l'homme. En soignant l'animal, il soigne le consommateur par son rôle dans l'inspection de denrées alimentaires d'origine animale. En plus, il participe à la lutte contre la pauvreté et la famine comme technicien en productions animales. Les productions animales créent la disponibilité en protéine animales pour l'homme et les animaux domestiques mais également créent de l'emploi.

La corporation vétérinaire est spécifique et son action a un impact socioéconomique et politique avéré. La maîtrise de l'élevage et sa gestion par des compétences renouvelées est une question de sécurité nationale et de géostratégie. Les effets de la disponibilité en animaux et sous produit sont

Ce document est la propriété privée de l'Union des Jeunes Docteurs Vétérinaires sénégalais qui est une personne morale légalement constituée. Toute publication ou plagia de ce document sans autorisation préalable écrite et dument signé par le président sera sanctionnée par des poursuites judiciaires.

considérables sur la stabilité nationale et constituent une question de souveraineté nationale.

Au regard de l'importance de la santé et des productions animales, le Gouvernement du Sénégal peut encore améliorer la situation actuelle de ce secteur en lui apportant toute son importance. L'élevage étant un moteur indispensable pour faire émerger notre économie et notre société, **il serait réaliste de pérenniser le recrutement massif de jeunes docteurs vétérinaires qui seront aptes à exécuter la nouvelle vision de l'état afin de redynamiser ce secteur léthargique.**

Plusieurs facteurs socioéconomiques, culturels, structurels, environnementaux, sanitaires justifient ce projet professionnel de recrutement de docteurs vétérinaires.

Ce document réalisé par l'union des jeunes docteurs vétérinaires sénégalais vise à doter du Plan Sénégal Emergent (PSE) d'outils vétérinaires innovants pour faire émerger l'élevage d'ici l'horizon 2025. Aussi, il va permettre à l'Etat du Sénégal de mieux planifier et organiser la formation et l'insertion professionnelle des docteurs vétérinaires dont la formation est très onéreuse. **En effet, un docteur vétérinaire coûte soixante dix sept (77) fois plus cher au contribuable sénégalais qu'un docteur en santé humaine qui a été formé à la faculté de médecine à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).**

Il ressort de cette étude une proposition de recrutement annuelle de soixante dix (70) docteurs vétérinaires pendant les dix années à venir.

I. Recrutement de jeunes docteurs vétérinaires dans la fonction publique

I.1. Justification environnementale d'un recrutement de docteurs vétérinaires

L'élevage serait l'une des causes principales des problèmes environnementaux majeurs d'après un rapport de la FAO (2006) qui lie l'élevage au réchauffement de la planète, à la dégradation des terres, à la pollution de l'atmosphère et des eaux pour ne citer que ces impacts. En effet, la formation initiale des docteurs vétérinaires depuis ces dix dernières années intègre la variable environnementale. La mise à la disposition de l'Etat de telles ressources vétérinaires dotées de nouveaux profils va permettre de mieux maîtriser ces risques environnementaux qui sont néfastes.

I.2. Justification sanitaire d'un recrutement de docteurs vétérinaires

L'émergence de nouvelles maladies et les exigences relatives à la santé publique nécessitent un renforcement des ressources humaines vétérinaires en vue de mieux assurer la police sanitaire. En effet, 80 % des maladies émergentes humaines sont d'origine animale. Le manque des effectifs vétérinaires compétents et dynamiques explique la faiblesse des résultats dans ce domaine.

Le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale est compromis avec la faiblesse des effectifs techniques. La maîtrise de la santé animale va entraîner celle des productions animales. Ainsi, l'aménagement de nouvelles infrastructures d'abattage et l'engouement des éleveurs ne peuvent avoir les résultats attendus avec le manque d'effectif relevé dans ce secteur

I.3. Justification socioéconomique et politique d'un recrutement de docteurs vétérinaires

Il est avéré que l'élevage est un secteur indissociable à l'émergence du Sénégal. Son impulsion par sa modernisation, une meilleure organisation stratégique contribuera beaucoup à la réussite du Plan Sénégal Emergent (PSE).

L'élevage représente pour les sénégalais une source de protéines et il revêt un symbole socioculturel important. Pour 73,9 % de la population rurale pauvre, l'élevage constitue une source majeure de revenus monétaires. Le Sénégal exploite à peine 10 % de son capital bétail, soit 55 milliards de francs CFA. L'élevage contribue ainsi à 4,2 % au PIB. La croissance soutenue du secteur de l'élevage jusqu'en 2015 générerait un revenu supplémentaire de 163 milliards de francs CFA, ce qui va entraîner une baisse du taux de pauvreté de 3,2% (ANSD., 2014). Tous ces éléments sont en faveur du renforcement des ressources humaines vétérinaires.

La stratégie de croissance accélérée peut être portée par la santé et les productions animales qui constituent des facteurs de souveraineté nationale vis-à-vis de la géopolitique sous régionale et internationale. Le renforcement de l'élevage va permettre de lutter efficacement contre la pauvreté mais également contre l'insécurité. En effet, il est avéré que le manque de ressources animales va de plus en plus être à l'origine de troubles sociaux et politiques dans le monde. Si les productions animales augmentent alors l'abondance alimentaire s'installe et le niveau de vie des populations s'améliore ce qui va créer un climat

social apaisé. De même, si les denrées animales sont mieux contrôlées alors les populations saines seront plus productives. Ces conditions réunies vont soutenir un climat politique apaisé et accélérer notre croissance économique et mutation sociale.

Il s'agit d'envisager le recrutement de docteurs vétérinaires patriotes, formateurs des éleveurs, auditeurs de l'élevage dans son ensemble et gestionnaires des projets agricoles. Ces docteurs vétérinaires de la fonction publique vont être les **relais de la politique sectorielle du Gouvernement du Sénégal en milieu rural et urbain**. Ils se chargeront d'exécuter et d'évaluer l'élevage dans tout le territoire national. La mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation nécessite un recrutement massif d'Inspecteurs vétérinaires en vue d'accroître le développement local dans les plus brefs délais et de rendre plus performante notre administration.

I.4. Justification d'un recrutement de docteurs vétérinaires par la particularité de leur formation

Le Sénégal est le seul état membre de l'Ecole Inter-états des Sciences et Médecine vétérinaires de Dakar (EISMV) à investir des ressources colossales pour former des docteurs vétérinaires avec aucune planification professionnelle en amont comme en aval. Les frais de formation annuelle pour un seul étudiant vétérinaire et l'ensemble des étudiants vétérinaires qui sont régulièrement formés à l'EISMV de Dakar tous les sept ans sont relevés dans le tableau ci-après. Une étude comparative est réalisée avec les médecins qui ont le même grade (doctorat d'état) que les docteurs vétérinaires à la fin de leur formation.

Rubrique	Frais Annuels	Frais en fin de formation
Frais d'inscription/étudiant	50000	300000
Frais de scolarité/étudiant	2500000	15000000
Frais de codification (COUD)/étudiant	250000	1500000
Frais de subvention de thèse/étudiant	0	200000
Frais de pécules de stage	0	175000
Frais de bourse/étudiant	528000	3168000
Frais de trousse vétérinaire/étudiant	0	5000000
Total pour le parcours/étudiant vétérinaire	3328000	25343000
Total pour le parcours/60 étudiants vétérinaires	199680000	1520580000
Total pour le parcours/étudiant en médecine	828 000	5796000
Total pour le parcours /60 étudiants en médecine	49680000	40572000

Le tableau montre que le gouvernement du Sénégal dépense **25 343 000 F CFA** pour la formation initiale **d'un seul étudiant vétérinaire** jusqu'à l'obtention de sa thèse de doctorat d'état. Ce montant est largement supérieur de 77 % par rapport au coût de formation d'un seul étudiant en médecine humaine. D'autre part, les 60 étudiants vétérinaires formés annuellement à l'EISMV coûtent au contribuable sénégalais **un milliard cinq cent vingt millions cinq cent quatre vingt mille francs** à la fin de leur formation. Ce montant est largement supérieur de 97 % par rapport au coût de formation de 60 étudiants en médecine humaine à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar pendant la même période. **Donc un docteur vétérinaire coûte alors au contribuable sénégalais 77 fois plus cher que le docteur en médecine humaine, pharmacie ou odontostomatologie.**

Pourtant, le docteur vétérinaire vit dans une précarité sans précédent car s'il est recruté à la fonction publique il le doit au simple hasard. De 1990 à nos jours seulement trois recrutements à la fonction publique (2003, 2010 et 2013) ont concerné cette prestigieuse corporation. En 2003, une dizaine de docteurs vétérinaires avait été recrutés; en 2010, deux docteurs vétérinaires ; et en 2013, dix huit docteurs vétérinaires sont recrutés. Les départs annuels à la retraite de docteurs vétérinaires sont très importants ce qui constitue un gap à combler. Actuellement seulement une cinquantaine de docteurs vétérinaires sont en activité dans la fonction publique au Sénégal. Les objectifs de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE) en ressources humaines vétérinaires dans les services officiels sont loin d'être atteints pour le Sénégal.

De plus la formation en médecine et sciences vétérinaires est la seule qui ne connaît pas de perturbations pédagogiques (les grèves y sont totalement absentes) au Sénégal. En effet, tous les jours ouvrables de l'année, un étudiant vétérinaire a sept (7) heures de cours et une évaluation chaque samedi. Le programme est diversifié, volumineux et le passage en classe supérieure est conditionné par la validation de chaque unité de valeur. Enfin, l'EISMV est la plus prestigieuse école qui forme des docteurs vétérinaires en Afrique.

Ces éléments démontrent encore une fois que l'admission à l'Ecole Inter - Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar qui est très sélective doit déboucher sur un emploi lucratif pour les jeunes docteurs vétérinaires si toutefois l'Etat est un bon gestionnaire.

En effet, le docteur vétérinaire est un agent très compétent de développement car contrairement au médecin qui ne se consacre à la santé d'une seule espèce (homme) il se consacre à la santé de plusieurs espèces animales très diversifiées (homme, animaux domestiques, animaux sauvages, bétail, abeille, volaille, poisson,...). En plus, le docteur vétérinaire se consacre à la police sanitaire interne et transfrontalière, à l'économie rurale, aux productions (laits, viandes, miels,...) et sous productions animales (beurres, fromages, yaourts, cuirs, peaux, plats cuisinés,...) et à l'hygiène et industrie des denrées alimentaires d'origine animales (contrôle sanitaire et qualité). L'action de la profession vétérinaire touche toutes les activités vitales de l'homme.

I.5. Justification d'un recrutement de docteurs vétérinaires pour la bonne gouvernance

La bonne gouvernance est devenue une forte réalité au Sénégal depuis la dernière alternance politique. Cette bonne gouvernance ne peut se faire sans une planification stratégique de la formation et profession vétérinaire. Le gouvernement du Sénégal va gagner à réorganiser sa politique dans le secteur de l'élevage. Les jeunes docteurs vétérinaires sont dynamiques, compétents et sans aucun contact avec un système de corruption. Un recrutement massif va contribuer à rationaliser les deniers publics, préserver la santé publique et créer de la richesse partout au Sénégal.

II. Planification de la commande de docteurs vétérinaires

Le gouvernement du Sénégal peut atteindre les objectifs de sa nouvelle politique de croissance accélérée en misant sur la qualité des ressources humaines vétérinaires. La massification qualitative de ressources humaines vétérinaires va permettre de mettre à la disposition de l'Etat du Sénégal de vecteurs qui sont capables de répondre vite à la demande sociale pressante et aux exigences futures incontournables. Planifier c'est prévoir et prévoir c'est prospérer.

Au regard de l'importance avérée du docteur vétérinaire dans la vie du sénégalais, tous les facteurs convergent vers l'élaboration d'une commande décennale d'insertion professionnelle et de formation du vétérinaire. . A cet effet, il convient d'envisager **le recrutement annuel de 70 docteurs vétérinaires pendant les dix années à venir afin d'atteindre les objectifs de l'OIE**. En même temps, le Sénégal doit envisager la mise en place d'une faculté de médecine et sciences vétérinaires afin de réduire les coûts élevés de la formation à l'EISMV de Dakar.

Conclusion

La croissance accélérée attendu de l'Elevage nécessite un recrutement massif de jeunes Docteurs vétérinaires qui vont être les relais et animateurs de la politique de l'Etat du Sénégal en termes d'Elevage. Il faut que les progrès concrets réalisés par le Gouvernement du Sénégal soient optimisés.

Les progrès réalisables dans ce secteur peuvent être énormes et pour renforcer leur impact sur le bien être des populations, un recrutement de **70 docteurs vétérinaires pour 2014**.

Il faut relever que les objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE) ne sont pas en contradiction avec ce projet de recrutement national de docteurs vétérinaires. En effet, le potentiel de l'Elevage est énorme mais il ne peut être atteint que par un renforcement des ressources humaines vétérinaires.

Enfin, le plus grand impact positif de l'élevage sur le développement du Sénégal doit résulter d'une évaluation de ce secteur par sous secteur et un tel programme renforce encore notre initiative. Ce projet a pour objectif de créer un cadre organisationnel et fonctionnel de l'Elevage afin d'atteindre les nouveaux défis du millénaire qui sont favorables au recrutement de Docteurs vétérinaires communautaires dans l'organigramme public et institutionnel. L'Union des Jeunes Docteurs Vétérinaires de nationalité sénégalaise félicite le gouvernement du Sénégal pour les efforts de recrutement réalisés depuis l'année dernière et souhaite leurs pérennisations.

Vive le Sénégal. Vive le Sénégal pour un peuple qui sera toujours lié par un seul but et une seule foi.